

# Beaucoup de questions autour d'un dossier ultrasensible

Depuis vingt ans, la gestion des ordures ménagères pollue l'actualité insulaire au gré d'incompréhensions et de rumeurs. Avec pour fil rouge, l'incapacité des élus de tous bords à trouver une solution pérenne. Éclairage

## ■ COMMENT EN EST-ON ARRIVÉ LÀ ?

C'est au début des années 2000 que le dossier s'est invité de force dans le débat public. En 2002, l'Assemblée de Corse adopte son premier plan déchets. Le dispositif alors imaginé par la droite prévoit l'implantation d'un incinérateur dans la région de Ponte-Leccia. Pétitions, création de collectif et manifestations ont finalement raison du projet abandonné en 2008. Portée à la tête de la région deux ans plus tard, la majorité de gauche élabore un plan reposant sur deux axes : le tri mécano biologique (TMB) - une technique visant à fractionner les déchets pour en isoler les fermentescibles - et l'enfouissement. C'est sous cette mandature que la Corse connaît sa première crise à l'été 2015.

## ■ QUEL EST L'ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR DE LA CRISE ?

Le 23 juin 2015, le centre d'enfouissement technique (CET) de Tallone, qui accueillait près de 80 000 tonnes de déchets chaque année depuis 1991, ferme ses portes après qu'un collectif local a fait annuler en justice le projet d'installation sur les lieux d'un bâtiment de TMB. Ne reste alors que l'enfouissement, réparti sur trois sites : Prunelli di Fium'Orbu, Vico et Vighjanellu. Problème : très rapidement, leur capacité ne suffit plus.

En décembre 2015, alors que la majorité nationaliste vient d'accéder aux responsabilités, la crise va atteindre son paroxysme. Le centre de Vighjanellu ayant épuisé sa capacité de stockage, le Syvadec décide de réorienter le flux de déchets vers Vico. Mais, sur place, un collectif de riverains s'y oppose, bientôt sui-



Après les fermetures des sites de Tallone et Vico, seuls Vighjanellu et Prunelli assurent le stockage des ordures. Pour combien de temps ? / ARCHIVIS.M.G.

vi par les riverains et les élus du Fium'Orbu.

Résultat : en quelques jours, les trois centres d'enfouissement ferment. En pleine trêve des confiseurs, la collecte des déchets ne peut plus être assurée. Dans les villes et villages de l'île, les rues débordent d'immondices. Après plusieurs semaines de bras de fer, les choses rentrent dans l'ordre provisoirement grâce au déblocage des sites.

Basé sur le tri à la source, le plan adopté le 27 mai 2016 par l'Assemblée de Corse prévoit dans les cinq ans une réduction des déchets à enfouir de l'ordre de 60 %. Mais ce dispositif ne sera jamais opérationnel. Pour les déchets résiduels, les élus comptent sur le site de Vico - dont la capacité de stockage théorique est loin d'être atteinte - et sur la réouverture hypothétique du site de Tallone. Mais le 31 mars 2017, le site de Vico ferme. Encore une fois sous la pression d'un collectif de riverains, les élus renoncent à

construire un deuxième casier de stockage. La réouverture de Tallone n'est pas non plus suivie d'effet, tout comme le projet de création d'un CET à Ghjuncaghju, annulé en justice fin 2016.

## ■ OÙ SONT ENFOUIS LES DÉCHETS DE LA CORSE ?

Chaque année, la Corse produit 170 000 tonnes de déchets destinés à l'enfouissement, tandis que la capacité de traitement est de 85 000 tonnes par an. Depuis les fermetures respectives, en juin 2015 et avril 2017, des CET de Tallone et de Vico, ces volumes sont répartis entre deux sites : Prunelli di Fium'Orbu et Vighjanellu, dont la fin de vie est programmée d'ici 2021. Le premier, actuellement bloqué par les élus locaux, est limité à 43 000 tonnes annuelles. Le second, implanté dans le Sartenais-Vallinca, aura atteint dans les prochaines semaines la capacité maximale fixée par l'administration, soit 464 000 tonnes de déchets enfouis depuis l'ouverture du site.

## ■ QUELLES SOLUTIONS SONT AVANCÉES ?

Un arrêté préfectoral en date du 25 juin dernier a permis d'augmenter la capacité annuelle maximale de stockage à Vighjanellu. Initialement prévue à 45 000 tonnes, elle a été portée à 71 500 tonnes. Un dossier d'extension du site de Vighjanellu, en cours d'instruction, a également été déposé par le Syvadec et la CdC, afin de pouvoir y enfouir 200 000 tonnes supplémentaires. Parallèlement, la CdC, chargée de tracer la feuille de route régionale en matière de gestion des déchets, devrait présenter prochainement son plan attendu de longue date. Basé sur le tri à la source, il prévoit d'atteindre 60 % de valorisation d'ici 2023.

Une finalité ambitieuse mais loin d'être acquise. À ce jour, la Corse trie nettement moins ses déchets (26 %) que la moyenne des autres régions françaises (46 %).

Face à cette situation, le 6 juillet dernier, lors d'une réunion de crise, la CdC, l'État et le Syvadec

ont enfin acté une contractualisation sur trois ans avec les intercommunalités et les acteurs de la collecte des déchets dans l'île. L'Exécutif promet également la construction de deux centres de surtri autour des agglomérations de Bastia et d'Ajaccio, ainsi que deux autres installations dans la région de Porto-Vecchio et en Balagne à l'horizon 2021.

En parallèle, d'autres pistes sont explorées : plusieurs sites font actuellement l'objet de prospections pour installer des centres de stockage des déchets (*lire par ailleurs*).

## ■ OÙ EN EST LE PROJET D'EXPORTATION DES DÉCHETS ?

Le premier appel d'offres, lancé le 12 juin dernier par le Syvadec et la CdC pour l'exportation d'une partie des déchets sur le Continent, a été déclaré infructueux faute de candidats. Une seconde procédure a été lancée, en cours jusqu'au 14 septembre. Le marché public, publié début août est ouvert à toute l'Europe et concerne 20 000 à 50 000 tonnes par an. Il porte sur une période de douze mois avec une possibilité de l'étendre jusqu'à quatre ans, le temps que d'autres installations soient mises en place et que le tri monte en puissance.

Pour autant, ce projet d'exportation ne se limite pas aux seules frontières de la France, où plusieurs sites sont déjà saturés ou en passe de l'être. Des possibilités sont étudiées vers l'Italie, l'Allemagne ou le Danemark. Une solution de repli au budget exorbitant, qui pourrait se chiffrer à plusieurs dizaines de millions d'euros.

JULIAN MATTEI  
ANTOINE GIANNINI